

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Le secrétaire d'État chargé du Logement

Paris, le

2 6 OCT. 2011

Référence : CP/A11029944-AR11023338 vos réf. : v/lettre du 23/09/2011

Monsieur l'Adjoint au Maire,

Vous avez bien voulu me faire part de votre souhait de voir suspendue la procédure d'expropriation de deux agriculteurs, dans le cadre du projet routier de créneau de dépassement porté par le conseil général de l'Aveyron sur la D 840, au lieu-dit « côte d'Hymes », sur les communes de Firmi et d'Auzits.

J'ai bien pris connaissance de votre requête que j'ai transmise à Mme Danielle POLVÉ MONTMASSON, préfète de l'Aveyron, afin qu'une réponse vous soit apportée dans les meilleurs délais.

Je vous prie de croire, Monsieur l'Adjoint au Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Monsieur Jean-Louis CALMETTE Adjoint au Maire de Decazeville La Caral 12300 LIVINHAC-LE-HAUT